



Change and continuity

President's message

2013 brought MCI its fair share of challenges, changes and successes, and we begin 2014 with much enthusiasm. New projects, new partnerships, a group of young patrollers and a talented Board of Directors, all with ambitions to improve the health of the lake, that's what's on our plate for this year.

When Gisèle Lacasse Benoit, MCI's president for the past seven plus years, asked me to take up the challenge, I accepted with a certain trepidation, for the job is very demanding. Ms. Lacasse Benoit continues to sit on the Board of Directors, and hopes to be able to devote more time to our conservation program, which has become more time consuming as it has grown. This year, Gisèle was honoured for her personal contributions towards the environment at the Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est 2013, a recognition she well deserved.

Over the past year, we have been called upon to play the difficult but essential role of environmental watchdog. We have lobbied our elected officials, insisting that concrete actions be taken in response to the illegal tree cutting in the shoreline buffer zone in Austin as well as in the case of boat lifts on steel posts erected in the shoreline zone. The Municipality of Austin acted in exemplary fashion by requiring the owner of the deforested property to correct the situation, at great expense, while maintaining a right of inspection for the next five years. In the case of the boatlifts, the MRC and the municipalities have taken steps to improve their regulations, in order to prevent this kind of situation from reoccurring.

On another topic, our membership drive of last summer was a success, with 130 new members recruited. It was a large undertaking, which produced favourable results, and we plan on continuing our

recruitment efforts. We would like to reiterate our thanks to Me Yves Fortier for his support of our cause.

More and more, we find ourselves working in collaboration with various municipalities, and the partnerships keep growing. We hope that 2014 will mark the start of an ambitious new project, aiming to improve the quality of the waters of Fitch Bay. This project, expected to take 3 to 5 years to complete, would see us collaborating with local municipalities, the MDDELCC, MAPAQ, COGESAF, as well as with our sister organization in Vermont. We believe that prevention, via conserving and protecting our natural landscapes, combined with actions to reduce the phosphorus load in the lake, will allow us to see improvements to the situation in Fitch Bay, which is the most worrisome part of the lake.

[» See page 2](#)

2014 Annual Meeting

The Annual Meeting of MCI members will take place Sunday July 13 at 9:30 AM at the Murray Memorial Centre in Georgeville. Not only will we present our achievements of 2013 and the work of the patrol, we will also offer an overview of our accomplishments of the last few years

in conservation and outline our new project in Fitch Bay. Furthermore, Louise Abbott will present her new book on the Lake and its watershed. We look forward to seeing you all!



• From page 1

We will also have the pleasure of working with photographer, cinematographer and author Louise Abbott. This summer she will be publishing a magnificent book on the history of Lake Memphremagog. We very much look forward to this partnership. Louise will be attending our Annual Meeting on July 13 in Georgeville in order to give us a pre-publication preview of her book.

As well, we continue our close collaboration with our Vermont neighbours and the Memphremagog Watershed Association. We also ensure that we coordinate our actions with those of the Natural Resources Agency of Vermont, especially in regard to the control of the phosphorus loading entering the lake from the Vermont portion of the watershed.

Finally, our 3 patrollers will be on the lake beginning in May. Students in environment and biology at the University of Sherbrooke, Ariane, our coordinator, Anaïs and Anthony will be patrolling the lake as well as carrying out studies that will add to our store of scientific data on the lake. Plus, the results of the study carried out by professor Prairie, in collaboration with the Société de Protection du lac Lovering, on the effect of wakeboat waves on the shoreline will be available in our database of scientific information, on the MCI's web site.

I thank you for your invaluable support and wish you a great summer on the lake.

Claude Bernier
President



The lake patrol

2013 results and overview of 2014 activities

This summer here at MCI, we welcome a complete new team of patrollers. Ariane Orjikh, an MCI patroller in 2012, biologist and soon Masters Degree holder in Biology with specialization in international ecology, takes over the coordination of the team, composed of Anaïs Messier and Anthony Bergeron-Maurice, both final year Bachelor's level students in environment at the Training Centre in Environment and Sustainable Development of the University of Sherbrooke.

Over the years, thanks to the hiring of University level students in Biology and Environmental Sciences, the patrollers' field work has slowly changed, to include scientific studies and more detailed observations. As a result, during the summer of 2013, a number of environmental studies were carried out by our patrollers, at the time composed of Catherine Roy, patrol coordinator, and Renaud Beaucher-Perras and Nicholas Vachon. The reports detailing their studies will soon be available on MCI's site.

The study carried out by Nicholas Vachon measured the turbidity of the water at different points on the lake, as shown on the map below. The conclusions drawn from this study are as follows:

- There is a tendency for turbidity to vary in a similar pattern at the majority of the measuring stations.
- There is a direct correlation between the turbidity measured at certain stations and precipitation in the watershed.
- Some of the stations showed extreme variation in the turbidity levels.
- The stations in Fitch Bay showed the highest turbidity levels of the entire lake.

The study carried out by Renaud Beaucher-Perras was looking for possible links between the density of avian populations on the lake and the number of cases of swimmer's itch. The map below shows avian population densities around the lake. The study concluded that there is indeed a link between the density of waterfowl, the quantity of trematodes (larvae of which actually cause the swimmer's itch) and the number of cases of swimmer's itch reported.



Anthony Bergeron-Maurice, Ariane Orjikh and Anaïs Messier, patrollers

Having a get-together at the lake? Invite us! We will come to your dock to promote MCI and offer our shirts and hats for sale. This is another way of financing our activities.



The study carried out by Catherine Roy tracked the concentration of dissolved oxygen at the ten usual stations designated by the MDDEFP on the lake (as shown on the map). The dissolved oxygen levels for 2013 were within the normal range.

In 2013, the patrollers only observed one major cyanobacteria bloom, at the end of June. Nonetheless, the presence of blue-green algae was observed throughout the summer in all sectors of the lake. As in previous years, in 2014 the patrol will closely monitor blue-green algae and cases of swimmer's itch, and will continue to measure dissolved oxygen levels in the waters of the lake. As well, the patrol will continue its water sampling programs for the MDDEFP, the MRC Memphremagog, the city of Magog and the Villas de l'Anse. Additional studies, still to be determined, will also be carried out by the patrollers this year.

For all questions, comments and observations, feel free to contact the patrol at any time by telephone, text message or email: 819-620-3939; patrol@memphremagog.org.

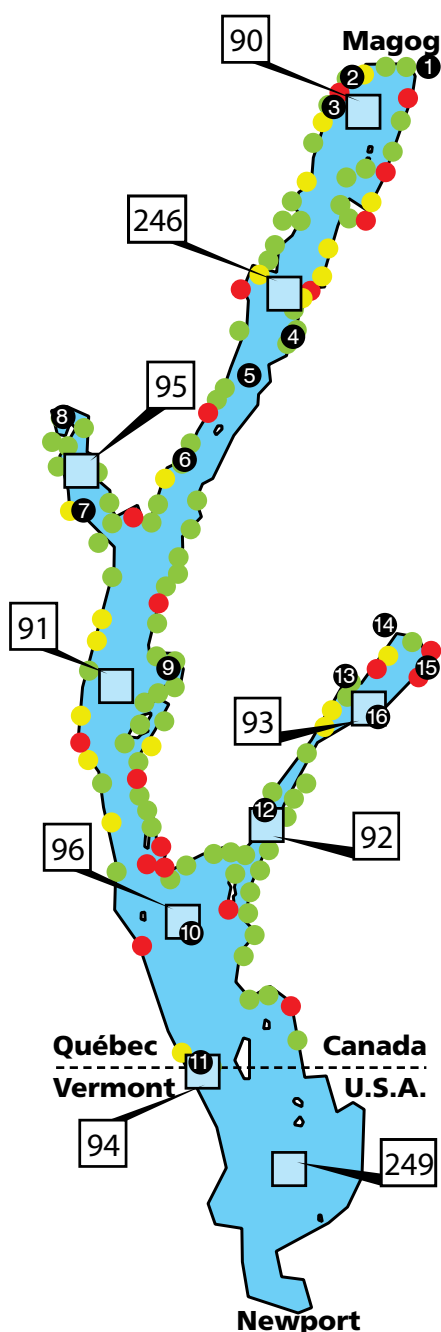
Catherine Roy
Secretary and Patrol Supervisor

● Sampling stations for the turbidity study on Lake Memphremagog.

Density of aquatic birds, obtained via observation within the framework of the study on swimmer's itch.

● density between 1 and 10,
● density between 11 and 20,
● density of 21 or greater.

□ Stations used for the tracking of dissolved oxygen concentrations.



Heritage Circle Members

Abbott, William
Anthony, Karen
Bannerman Family Foundation
Beaudinet, Jean-Claude
Belmer, Michael H
Benoit, Robert
Bernier, Claude
Bombardier, J.R. André
Boyd, Michael H.
Caron, Trevor H.
Carswell, Lois
Colas, Bernard
Club de golf Memphremagog
Coughlin, Peter F.
Coutu, Jean
Couture, Martin
Davidson, Howard
Delange, Andrew J.
Desjardins, Jean-Guy
Desmarais, Paul Jr.
Dumont, Jean et Suzanne
Eakin, Gael
Fisher Arbuckle, Alison
Fontaine, Huguette B.
Fondation Howick
Goulding, Lambert
Ivory, Joan F.
Ivory, Sarah & Gunthrie Stewart
Lacasse Benoit, Gisèle
Landry, Jean-Luc
L'Espérance, André
Marcon, Loretta
Milne, Catherine A.
Nadeau, Michel
Nadeau, Real
Palplus inc.
Oosterwaal, Jan
Poulin, Bernard
Savard, Guy
Spencer, Norman
St-Germain, Guy
St-Pierre, Guy
Talon, Jean-Denis
Thorburn, Cynthia Caron
Wilson, Janet & Michael Quigley

In addition to the above, one donor has requested anonymity.

We would like to thank the municipalities of Austin, Magog, Stanstead Township, Ogden and Potton for their financial contribution. A huge thank you as well to the Howick Foundation for their exceptional donation.

Lake des Sittelles, a jewel to be protected

The conservation of natural landscapes in the watershed of Lake Des Sittelles is at the heart of the concerns of the residents of the watershed. Over the past few years they have noted a steady deterioration in the quantity and quality of the natural landscapes in the watershed, and in particular in the quality of the water of the lake. In order to counter this degradation, the Association of Property Owners of Lake des Sittelles (APLS), in collaboration with MCI, created a biophysical portrait of the watershed of the lake, and identified actual and potential erosion zones. The work, carried out by Appalachian Corridor (ACA), allowed for the grouping of biophysical and land use data in the form of maps, and the identification of potential erosion sites. Five sectors of the watershed underwent a summary ecological assessment, while actual erosion sites were identified and validated on the ground by ACA in collaboration with volunteers from APLS.

The territory occupied by the Lake des Sittelles watershed is located in the municipality of Austin. It covers 562 hectares and is part of one of the many sub-watersheds of the Lake Memphremagog watershed. As with all of the sub-watersheds, the health of Lake

Des Sittelles and its associated waterways inevitably impacts the quality of the water of Lake Memphremagog. This sub-watershed is mainly used for residential and resort purposes, but part of the territory, especially in the northern sector, is essentially forested, and still contains undisturbed areas.

Still today, the Lake des Sittelles watershed is facing strong development pressure, both residential and resort, not only on the lakeshore, but also in the forested and higher elevation areas. These residential projects necessarily bring with them the development of roads and ditches as well as deforestation. These disturbed or developed zones can result in changes to the hydrological regime and create erosion zones, potentially disastrous for the quality of the aquatic ecosystem. By modifying the vegetative cover and exposing bare soil, these activities inevitably increase the risk of erosion. The maintenance of lakeside buffer zones around the lake and its tributaries is essential to the preservation of the quality of the water in the watershed. The loss or degradation of these buffer zones represents a danger to the quality of the aquatic ecosystem of Lake Des Sittelles by promoting the sedimentation of streams, contributing to increased temperature of the water and

modifying the habitat of flora and fauna, and possibly the habitat of species at risk. In light of the results of this project, and keeping in mind the large proportion of the watershed which has already been developed, the constant problems with erosion and the deterioration of the lake and its watercourses, it is essential to preserve the natural landscapes remaining in the watershed, protecting them from any and all types of development. Voluntary conservation in collaboration with private property owners could result in long term legal agreements, such as acquisition for conservation purposes, ecological gifts, conservation servitudes or the creation of private nature reserves. MCI can support property owners and the APLS in their efforts.

The areas that have seen residential development and the construction of roads have undergone important changes, notably in the vegetative cover and the hydrological system. A number of areas of erosion can be found in the territory, especially along watercourses. To counter these erosion problems and the runoff which transports sediments into the waterways, corrective measures need to be put into place, such as restoration or re-vegetation, in order to mitigate the problems. These measures will promote the improvement in the quality of the natural landscapes and the health of the lake. Time is short to save this ecosystem which is at the heart of the concerns of the residents of the watershed, and is synonymous with quality of life.

*Francine Hone
Biologist*



Photo: APLS

Join our network of sentinels

MCI keeps track of all cyanobacteria blooms. Take photos and send them to us, with the precise time, location and extent of the bloom. You can also make other environmental complaints if you have been witness to environmental infractions or other work which could have a negative impact on the quality of the lake. We send all the information to the Ministry of Environment (MDDELCC), as well as to the affected municipality. Together we can monitor our precious lake!

Vermont road map to Lake Memphremagog Water Quality

improvement by phosphorus reduction

Lake Memphremagog has been degraded by an excess of phosphorus, causing periodic proliferation of aquatic plants, algae and cyanobacteria. Under the US Clean Water Act, Vermont is required to define the Total Maximum Daily Load (TMDL) of phosphorus for the Vermont portion of the lake and its watershed. A TMDL for Lake Memphremagog specifies the maximum permissible phosphorus loads from all

For the development of the TMDL, the loading of phosphorus that can enter the lake and allow it to maintain an average concentration below the Vermont standard for phosphorus for the lake of 14 ppb (14 µg/L) needs to be determined.

There is no direct relationship between reductions in the amount of phosphorus entering the lake and phosphorus

such a lake model for Lake Memphremagog in Quebec and Vermont.

A watershed phosphorus export model allows for the estimation of phosphorus loading from portions of the watershed where there is no direct monitoring of phosphorus loading. This model also allows for the estimation of the proportion of phosphorus reaching the lake from various land use sectors of the watershed including estimated loading from septic systems along with the measured loading from wastewater treatment plants in the basin.

The primary land use activities targeted for these efforts are: developed lands, broken down into storm water runoff and road runoff; forested lands, including the importance of both maintaining forested lands and addressing runoff from these lands; runoff of nutrients and sediments from agricultural lands; and finally, stream bank erosion.

Strategies to address shoreline development on lakes and the protection and restoration of wetlands that target improvements in aquatic habitat will also help in reducing phosphorus export in the basin, as may the replacement of stream crossings to improve fish passage that may also be causing stream bank erosion. As a TMDL is completed for the Vermont portion of Lake Memphremagog, it will allow for the identification of more specific targets for phosphorus reductions in the basin for each land use.

Vermont will seek EPA approval of the TMDL in 2016. The TMDL implementation plan will be a component of the next tactical basin plan for the Memphremagog watershed. The tactical plan will identify the specific interventions needed to reduce phosphorus loading.

Tactical basin planning is an iterative process where plans are updated on a five year cycle to allow for the integration of new information and refinement of priority actions. Experience from Lake Champlain suggests that it is difficult to predict how long it will take for the lake to recover post-implementation. Vermont envisions an

• See page 6



sources that can enter the lake and still have the lake meet Vermont Water Quality Standards.

The US Environmental Protection Agency (EPA) approves a TMDL and then the Agency of Natural Resources must consider the TMDL when granting permits for discharges for activities where phosphorus could be released to the water.

Essentially, the TMDL is the combination of the Waste Load Allocation (comprising all point sources such as waste water treatment plant discharges) plus the Load Allocation which captures all nonpoint sources, and a margin of safety.

In the Lake Memphremagog watershed, the point sources amount to a small percentage of the total phosphorus load, so much of the effort to resolve this impairment will have to focus on the wide array of non-point sources.

concentrations in the lake because some of the phosphorus entering the lake settles out on the bottom and so does not contribute to raising in-lake concentrations.

A model is now in development to estimate the phosphorus loading reductions required from the Lake Memphremagog watershed to reduce in-lake phosphorus concentrations to meet Vermont Water Quality Standards.

While the TMDL only addresses the Vermont portion of the lake and watershed, a model that includes the Quebec portion of the lake must be developed. It will be more accurate because it will address the flow of water and phosphorus back and forth between the Quebec and Vermont portions of the lake.

The Agency of Natural Resources, in cooperation with the Quebec/Vermont Steering Committee on Lake Memphremagog and international partners such as MCI, is in the process of developing

• From page 5

aggressive implementation approach for the Vermont portion of the watershed, targeting the most consequential sources first. The target number of planning cycles necessary to achieve loading reductions will be determined during the development of the TMDL.

Vermont's efforts to reduce phosphorus loading now and after the TMDL is approved will ultimately result in improved water quality with the possibility of fewer cyanobacteria blooms. Those Quebec sections of the lake directly influenced by Vermont will benefit from these efforts, as the water flows northward in Lake Memphremagog. The combined efforts of the State of Vermont, Province of Quebec, and especially organizations like MCI will be necessary to ensure lake-wide reductions in phosphorus.

*François Bélanger, B.Sc.A., M.Ing.Env.,
Volunteer technical counsellor for MCI,*

*in collaboration with Neil Kamman, Program
Manager and Ben Copans, Watershed
Coordinator, Vermont Department of
Environmental Conservation, Watershed
Management Division.*

Text with adjustment from Chapter 3 – Specific waters
with water quality problems. Vermont Agency of Natural
Resources Basin 17 Water Quality Management Plan.
January 2012. www.vtwaterquality.org/mapp/docs/mp_basin17final.pdf

Planning for the conservation of natural landscapes

2013 has been a busy year with regard to planning for the conservation of natural landscapes. MCI has contributed to the development of a conservation plan for the territory of the city of Magog, in collaboration with the firm WSP (Formerly Génivar). We also contributed to the same process for the territory of the municipality of Austin, thanks to the participation of Appalachian Corridor. In the case of Austin, this was a follow-up to the study we carried out in 2011, which mapped out the natural landscapes of the municipality.

The creation of conservation plans is but one step in the process aiming to protect natural landscapes. Nevertheless, these plans are essential to properly orient future actions. Conservation plans give a global portrait of the distribution of areas of ecological interest on the territory, identifying natural landscapes of high ecological value or sensitive to certain types of development. They establish priority conservation targets for the years to come.

For the city of Magog and the municipality of Austin, these conservation plans are a part of a larger planning process, aimed at the updating of their respective urban plans. The urban plan is the document which establishes the guidelines for the spatial and physical organization of the municipality, as well as presenting the overall vision for the development of the territory (MAMROT, 2014). It is a framework within which the municipality can base its development decisions, ensuring consistency in development choices, for example the construction of roads, residential development and the protection of the environment.

Thus, the conservation plan underlies the spatial and physical planning of the territory, by highlighting the areas to be preserved, such as watercourses, ponds, lakes, wetlands and forested areas, as well as any zones with natural constraints. The identification of these areas of ecological interest allows for the development of the territory in a harmonious way, keeping in mind the elements for which the territory is renowned, such as visual landscapes, and ensures the quality of life of the citizens. By being aware of the natural landscapes to be preserved, and the constraints linked to urbanization, it becomes much easier to orient development, and propose more sustainable measures, more respectful of the environment and the local community.

Other than its contribution to the global conservation direction of the city of Magog, which could become a part of their urban plan, the conservation plan also aims to guide managers in their daily decision making, to ensure that conservation of natural landscapes is considered in all files related to the development of the territory. In this context, the conservation plan allows Magog and Austin to be proactive by systematically integrating the protection of natural landscapes, biodiversity and ecosystem functions within the planning of the development of the territory.

*Francine Hone
Biologist*



Distribution of Trees

Once again this year, MCI distributed 2,000 trees in three different towns. In collaboration with Austin, Magog and Stanstead Township.

Plant trees!

The conservation of natural landscapes:

MCI continues its efforts

Once again this year, private property owners in the Lake Memphremagog watershed have demonstrated their interest in conservation. In fact, last year a number of meetings and communications took place with them. During these information exchanges, the different conservation options, such as gifting land for ecological purposes, conservation servitudes, natural reserves and the sale of land for conservation purposes, are explained in detail, as are the financial and fiscal benefits associated with each of these legal options.

One property underwent an ecological evaluation by biologists from the Appalachian Corridor (ACA). For the property owners, who, we hope, will eventually choose one of the conservation options, this work allows for the identification, on the ground, of natural landscapes of ecological interest to be preserved.

As well, the process of creating a natural reserve has been undertaken by one property owner. MCI will shepherd the process, which should result in the conservation of nearly 30 hectares in the coming months.

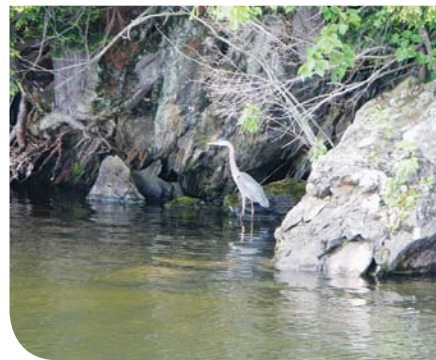
Remember that our approach to conservation in the lake Memphremagog watershed is to work in concert with private property owners, who participate in a concrete fashion in the conservation of their natural landscapes. We also work in partnership with the municipalities in the watershed.

An excellent example of this type of collaboration is the wildlife corridors project on Cherry river and Castle brook. It was

begun last year in partnership with the city of Magog and aims to establish ecological links between Mount Orford Park and the lake. As well, conservation plans for the entire territory of the city of Magog, and for the municipality of Austin (see text on page 6) have been completed.

Finally, to help ensure that these projects can be completed, a lot of effort has gone into soliciting financial support from our various partners. We would like to thank the following partners who have generously contributed to the program: Environment Canada via the EcoAction program, the Fondation de la Faune under its Protect Wildlife Habitats program, the city of Magog, the municipality of Austin, as well as numerous private benefactors for whom the preservation of the watershed and the quality of the water of the lake are important.

Francine Hone
Biologist



Our gratitude to Gisèle



From 2005 to 2013, MCI has been led with verve by a great lady of the Eastern Townships, Mrs Gisèle Lacasse Benoit. She was even recognized by the Fondation Estienne en Environnement this past autumn for her 25 years of work on behalf of the environment! How can we summarize in one short paragraph her legacy within MCI? A whole page would not be enough: the legacy she leaves at MCI is more than remarkable. The administration and all the members of MCI owe her a debt of gratitude.

Think of the 459 hectares of public land returned to Mount Orford Park, the numerous position statements submitted (blue-green algae, MRC urban plan, shoreline zones), the program for the conservation of natural landscapes, the creation of the network of sentinels on the lake, the mobilization of government to accept the legacy of the lakeside Dunn property, the renaturalization of Weir Park in Ogden, the free shoreline revegetation consultations provided to MCI members, etc.

Tenacity and environmental passion have marked her tenure. Thanks to her, MCI is now an indisputable environmental leader in Québec. Much to our delight, she is still on MCI's Board of Directors. Thank you Gisèle!

Johanne Lavoie
Director General

MCI can support you!

If you value the natural areas on your property and would like to protect them, many legal options are open to you to ensure their protection. Our conservation experts will be happy to answer any of your questions. Our goal is to help you reach your conservation and financial objectives by building a working scenario tailored to your individual needs. Should you choose to proceed, MCI will guide you, step by step and confidentially, throughout the conservation process. For any questions pertaining to the protection of your property please contact MCI at conservation@memphremagog.org

MWA

Plans for the 2014 Season.



While specific dates and details are still being finalized, MWA has several programs and activities planned for the upcoming summer season. Our annual public/business meeting is set for June 24th. The keynote address will focus on updating progress in the Basin 17 Tactical Planning and Watershed Management process.

In July, we will be hosting a public forum concerning the issue of transporting oil tar sands from Canada to the United States. Currently, oil is piped from Portland Maine to Montreal via the Portland Pipeline. The pipeline is primarily above ground and runs directly through the Memphremagog Watershed. While there has been no official announcement, there has been talk about reversing the flow and transporting oil tar sands from Montreal to Portland for refining. If that were to happen, there would be a potential for significant, perhaps irreversible environmental damage should there be a leak or rupture. We will be assembling a panel to discuss all aspects of the issue. There is an ongoing national and international debate about mining oil tar sands from the point of view of the impact on global climate change and on Alberta, where it is being mined, however we will be looking more specifically at the local environmental implications.

The second annual Watershed Workshop will be held on August 8th. Here, the program will look at recent shoreland protection legislation, with a view toward new permitting procedures and requirements for shoreland property owners.

MWA will also be hosting a number of guided kayak/canoe paddles. In June there will be a paddle on Hall's Creek at Eagle Point led by Paul Hamelin of Vermont Fish & Wildlife. In July we will be partnering with NorthWoods Stewardship Center for a paddle through the upper Clyde River wetlands. And lastly in August we will be joining with the Westmore Association (Lake Willoughby) for a guided walk through a bog.

Ongoing through the summer and fall will be a stormwater system study for which MWA received an Ecosystem Restoration Grant. The study is called an Illicit Discharge Detection and Elimination (IDDE) study. Its goal is to detect and eliminate pollution in stormwater systems from municipal and/or private wastewater systems. The study will involve the municipalities in the watershed that have stormwater systems, including Island Pond, Barton, Orleans, Derby, and Newport City.

All dates, times, and locations for programs and activities will be in our spring newsletter and on our Facebook page and new website - www.memphremagogwatershedassociation.com. You may also contact Don Hendrich, MWA's President, at dbhendrich@yahoo.com.

MCI Board of Directors 2013 – 2014

Claude Bernier
President
Magog 819 847-0845

Gisèle Lacasse Benoit,
Past President
Austin 819 868-1369

Tom Kovacs
Vice-President
Québec/ Vermont
Magog 819 843-3945

Pat Trudel,
Treasurer
Mansonville
450 292-3550

Catherine Roy,
Secretary
Patrol Supervisor
Sherbrooke 819 620-3526

Madeleine Saint-Pierre,
Austin 819 843-6063

Johanne Lavoie,
General Manager
Austin 450 292-0864

Robert Benoit,
Patrol
Austin 819 868-1369

Anne Boswall,
Ogden 819 876-2838

Jean-Claude Duff,
Austin 819 843-2131

Jean-Philippe Joyal,
Legal Advisor
Magog 819 993-5303

Peter Lépine,
Translator
Ogden 819 876-2838

Eric Smith-Peter,
Scientific Advisor
Sherbrooke
819 810-3524

Elizabeth Perry Thomas,
MWA Relations
Newport 802 334-5027

Contributors
François Bélanger, B.Sc. A
M Ing. Env.
Donald Fisher, Ex-president
Liz Goodwin
Francine Hone, Biologist
Terri Monahan, Specialist

Useful Resources

MCI Lake Patrol: 819 620-3939

MRC Memphremagog Lake Patrol:
819 620-7669 / 819 821-0435

**Ministère de l'environnement
de l'Estrie:**
819 820-3882

Emergency: Yvan Tremblay, ext. 248
Environmental Emergency 24h. 1-866 694-5454
Wildlife Emergency 1-800 463-2191



**Memphremagog
Conservation inc.**

P. O. Box 70, Magog (Québec) J1X 3W7
Tel.: 819 340-8721
www.memphremagog.org
Email: info@memphremagog.org

Editing Committee

Francine Hone, François Bélanger,
Gisèle Lacasse Benoit, Claude Bernier,
Johanne Lavoie

Contributors

Catherine Roy, Neil Kamman,
Donald Hendrich, Louise Abbott

Editing

Claude Bernier, Madeleine Saint-Pierre

Translation

Peter Lépine

Graphic Design

www.comma.ca Mathieu Godbout

Printing

???

Photos

From MCI archives, unless mentioned



This newsletter contains 100%
post-consumer fiber paper.

Membership renewal

Have you renewed your MCI membership for 2013?

Since 1967, MCI has been dedicated to the preservation and conservation of Lake Memphremagog and its surrounding country. While the success of this organisation is largely due to the work of its many volunteers, its success very much depends on the continuing financial support from its membership. Our mutual love of our beautiful lake means

that we must continue in our efforts to protect its health. We ask you to renew your membership for 2013 if you have not already done so, using the membership form that is included with this newsletter. If you wish, you may renew your membership on line by using the MCI web site at www.memphremagog.org.



Changement et continuité

Mot de la présidente

L'année 2013 a apporté au MCI son lot de défis, de changements et de succès et nous entreprenons l'année 2014 avec enthousiasme. De nouveaux projets, des collaborations nouvelles et des jeunes patrouilleurs et membres du CA plein de talent et d'ambition pour améliorer la santé du lac, voilà notre menu pour l'année.

Gisèle Lacasse Benoit, qui présidait le MCI depuis plus de sept (7) ans, m'a demandé de prendre la relève, demande que j'ai acceptée avec une certaine appréhension car la tâche est lourde. Celle-ci demeure au CA et aura plus de temps à consacrer au volet conservation qui prend de plus en plus d'ampleur. Cette année, Gisèle a été honorée pour sa contribution personnelle en environnement lors du Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est 2013, une reconnaissance plus que méritée.

Au cours de la dernière année, nous avons été appelés à jouer notre rôle, difficile mais essentiel, de chien de garde. Nous avons insisté, auprès des élus, pour que des actions concrètes soient prises dans le dossier de l'abattage illégal d'arbres dans une bande riveraine à Austin et dans celui des hangars à bateaux sur pilotis construits dans le littoral du lac. La municipalité d'Austin a agi de façon exemplaire en exigeant du propriétaire du terrain déboisé, qu'il corrige la situation, à grands frais, tout en gardant un droit de regard sur la situation durant les 5 prochaines années. En ce que concerne les hangars à bateaux, la MRC et les municipalités ont pris des mesures pour resserrer la réglementation afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

D'autre part, notre campagne de recrutement de membres de l'été dernier a porté fruits. Nous avons 130 nouveaux membres. Ce fut un effort considérable qui a produit des

résultats intéressants et nous comptons poursuivre nos efforts. Nous réitérons nos remerciements à Me Yves Fortier pour sa précieuse collaboration.

Nous travaillons de plus en plus, en collaboration avec les diverses municipalités, et les partenariats se multiplient. 2014 verra, nous l'espérons, le début d'un nouveau projet d'envergure, visant à améliorer la qualité de l'eau de la Baie Fitch. Ce projet, pourrait s'échelonner sur 3 à 5 ans, et nous amènerait à collaborer avec les municipalités, le MDDELCC, le MAPAQ, le COGESAF et avec nos voisins du Vermont. Nous croyons que la prévention par la conservation et la protection des milieux naturels, combinée à des actions pour réduire les apports en phosphore dans le lac, permettra d'améliorer la situation de la baie Fitch, le secteur le plus préoccupant du lac.

» Suite en page 2

Assemblée générale annuelle 2014

L'assemblée générale des membres du MCI aura lieu dimanche le 13 juillet à 9h30 au Centre Murray Memorial de Georgeville. En plus de faire le bilan des projets de 2013 et du travail de la patrouille, nous vous ferons part de nos accomplissements des dernières

années en conservation et vous présenterons les grandes lignes d'un nouveau projet à la Baie Fitch. De plus, Louise Abbott nous présentera son nouveau livre sur le lac et son bassin versant. Nous vous attendons en grand nombre!



Nous aurons également le plaisir de travailler avec la photographe, cinéaste et auteure, Louise Abbott qui publiera, cet été, un magnifique livre relatant l'histoire du lac Memphrémagog. Nous envisageons ce partenariat avec enthousiasme. Louise sera présente à notre Assemblée Générale du 13 juillet, à Georgeville afin de nous présenter son livre, en avant première.

De plus, l'excellente collaboration avec nos voisins du Vermont et le Memphremagog Watershed Association se poursuit. Nous nous assurons également de coordonner nos actions avec l'Agence des Ressources naturelles du Vermont, particulièrement en ce qui a trait au contrôle de la charge de phosphore provenant du bassin versant du Vermont se déversant dans le lac.

Enfin, nos 3 patrouilleurs seront sur le lac à compter du mois de mai. Étudiants en environnement et en biologie de l'université de Sherbrooke, Ariane, la coordonnatrice, Anaïs et Anthony patrouilleront le lac tout en réalisant des études qui contribueront à bonifier les données scientifiques à notre disposition. De plus, les résultats de l'étude réalisée par le professeur Prairie, en collaboration avec l'Association de Conservation du lac Lovering, sur l'effet des vagues des wakeboats sur les rives, seront disponibles dans notre base de données scientifiques, et accessibles sur le site internet du MCI.

Je vous remercie de votre soutien si précieux et vous souhaite un bel et bon été.

Claude Bernier
Présidente



Patrouille

Bilan de 2013 et aperçu de 2014

Cet été, le MCI accueille une nouvelle patrouille. Ariane Orjikh, patrouilleuse en 2012, biologiste et bientôt maître en biologie spécialisée en écologie internationale, assurera la coordination de l'équipe composée d'Anaïs Messier et de Anthony Bergeron-Maurice, tous deux étudiants en dernière année du Baccalauréat en environnement au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke.

Depuis quelques années, grâce à l'embauche d'étudiants et d'étudiantes universitaires en biologie et en sciences de l'environnement, le travail de terrain des patrouilleurs s'est peu à peu transformé pour inclure des observations et des études scientifiques. C'est ainsi que durant l'été 2013, plusieurs études environnementales ont été effectuées par la patrouille, alors composée de Catherine Roy, coordonnatrice, et des patrouilleurs Renaud Beaucher-Perras et Nicholas Vachon. Les rapports de ces intéressantes études seront bientôt disponibles sur le site internet du MCI.

L'étude réalisée par Nicholas Vachon consistait à mesurer la turbidité de l'eau du lac à divers endroits indiqués sur le schéma. Les conclusions découlant de cette étude sont les suivantes :

- Il y a une tendance de variation de la turbidité commune à la majorité des stations.
- Il y a une corrélation directe entre la turbidité de certaines stations du lac et les précipitations sur le bassin versant.
- Il y a des variations extrêmes de la turbidité à certaines stations du lac.
- Les stations de la Baie Fitch connaissent le plus haut taux de turbidité du lac.

L'étude réalisée par Renaud Beaucher-Perras identifiait les liens entre la densité des populations aviaires et les cas de dermatite du baigneur sur les rives du lac Memphrémagog. Le schéma répertorie les populations aviaires autour du lac. L'étude conclut qu'il existe bel et bien un lien entre la densité des oiseaux aquatiques, la quantité de cercaires (larve causant la dermatite du baigneur) et le nombre de cas de dermatite du baigneur déclarés.



Anthony Bergeron-Maurice, Ariane Orjikh et Anaïs Messier, patrouilleurs

Vous faites un party chez vous! Invitez-nous! Nous irons sur votre quai faire la promotion du MCI et vendre nos beaux chandails et casquettes. C'est un moyen de financement pour le MCI.



L'étude réalisée par Catherine Roy consistait à faire le suivi de la concentration en oxygène dissous aux dix stations usuelles désignées par le MDDEFP du lac Memphrémagog. Les profils d'oxygène dissous de l'eau pour l'année 2013 sont conformes aux normes standard habituellement observées.

En 2013, un seul bloom majeur de cyanobactéries a été observé par la patrouille, à la fin du mois de juin. Cependant, la présence des algues bleu-vert a pu être observée tout au long de l'été et ce, partout sur le lac. Comme par les années passées, en 2014 la patrouille suivra l'évolution des algues bleu-vert, les cas de dermatite du baigneur et elle mesurera la concentration en oxygène dissous de l'eau. De même, elle réalisera les prélèvements pour le MDDEFP, la MRC et la Ville de Magog. De nouvelles études scientifiques, qui sont toujours à déterminer, seront également réalisées par nos patrouilleurs.

Pour toute question, commentaire ou observation, veuillez communiquer avec la patrouille en tout temps par téléphone, messages textes ou par courriel : 819-620-3939; patrouille@memphremagog.org

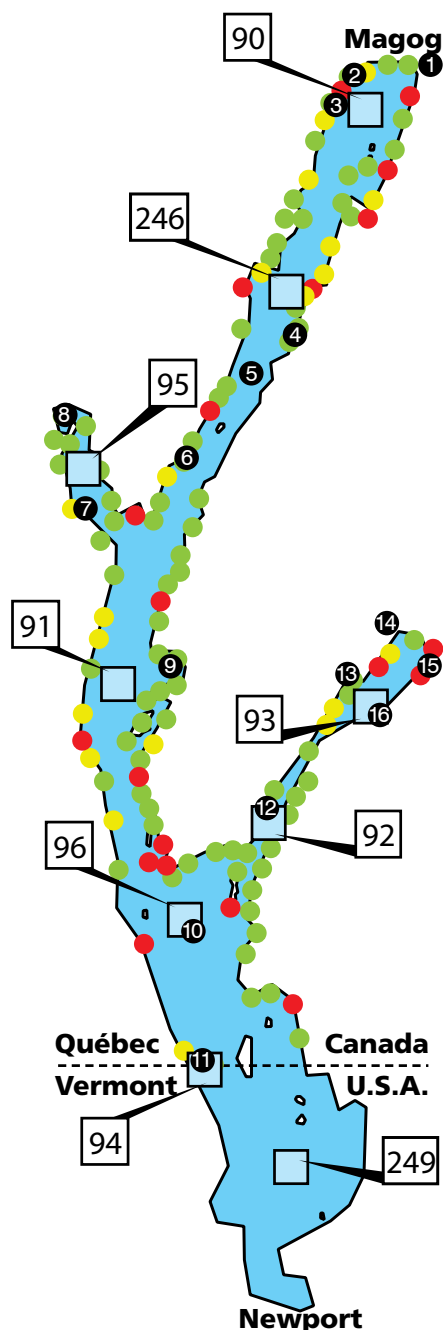
Catherine Roy
Secrétaire du CA et responsable de la patrouille

● Stations étudiées dans le cadre de l'Étude sur la turbidité du lac Memphrémagog.

Densité des oiseaux aquatiques par l'observation réalisée dans le cadre de l'étude sur la dermatite du baigneur.

- Densité entre 1 et 10;
- Densité entre 11 et 20;
- Densité de plus de 21.

□ Stations pour le suivi de la concentration en oxygène dissous.



Membres du cercle du patrimoine

Abbott, William
Anthony, Karen
Bannerman, Family Foundation
Beaudinet, Jean-Claude
Belmer, Michael H
Benoit, Robert
Bernier, Claude
Bombardier, J.R. André
Boyd, Michael H.
Caron, Trevor H.
Carswell, Lois
Colas, Bernard
Club de golf Memphremagog
Coughlin, Peter F.
Coutu, Jean
Couture, Martin
Davidson, Howard
Delange, Andrew J.
Desjardins, Jean-Guy
Desmarais, Paul Jr.
Dumont, Jean et Suzanne
Eakin, Gael
Fisher Arbuckle, Alison
Fontaine, Huguette B.
Fondation Howick
Goulding, Lambert
Ivory, Joan F.
Ivory, Sarah et Gunthrie Stewart
Lacasse Benoît, Gisèle
Landry, Jean-Luc
L'Espérance, André
Marcon, Loretta
Milne, Catherine A.
Nadeau, Michel
Nadeau, Real
Palplus inc.
Oosterwaal, Jan
Poulin, Bernard
Savard, Guy
Spencer, Norman
St-Germain, Guy
St-Pierre, Guy
Talon, Jean-Denis
Thorburn, Cynthia Caron
Wilson Janet & Michael Quigley

En plus des personnes mentionnées, un donateur a requis l'anonymat.

Nous tenons à remercier les municipalités d'Austin, de Magog, du Canton de Stanstead, et d'Ogden pour leur contribution financière. Un grand merci à la Fondation Howick pour son don exceptionnel

Le lac des Sittelles, un lac à protéger

La conservation des milieux naturels du bassin versant du lac des Sittelles est au cœur des préoccupations des résidents de ce secteur qui constatent depuis quelques années la dégradation constante des milieux naturels, en particulier la qualité de l'eau du lac des Sittelles. Pour contrer cette détérioration, l'Association des Propriétaires du Lac des Sittelles (APLS) en collaboration avec le Memphrémagog Conservation, a voulu réaliser un portrait biophysique du bassin versant du lac et identifier les zones d'érosion potentielles et existantes. Le travail réalisé par Corridor Appalachien (ACA) a permis de regrouper les données biophysiques et l'utilisation du territoire sous forme cartographique et de préciser les sites d'érosion potentielle. Cinq secteurs du bassin versant ont fait l'objet d'une évaluation écologique sommaire tandis que les sites d'érosion existants ont été identifiés et ont fait l'objet d'une validation sur le terrain par ACA en collaboration avec les bénévoles de l'APLS.

Le territoire occupé par le bassin versant du lac des Sittelles est localisé dans la municipalité d'Austin. Il couvre 562 hectares et fait partie d'un des nombreux sous-bassins du BV du lac Memphrémagog. Comme tous ces sous-bassins, la santé du lac des Sittelles et de ses cours d'eau a

inévitavelmente une incidence sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. Il est en grande partie utilisé à des fins résidentielles et de villégiature, mais certains secteurs du territoire sont essentiellement forestiers et comportent encore des zones non perturbées.

Encore aujourd'hui, le bassin versant du lac des Sittelles connaît une forte pression de développement (domiciliaire et de villégiature) non seulement en bordure des rives du lac, mais également dans les secteurs forestiers et montagneux. Les projets domiciliaires amènent nécessairement l'aménagement de routes et de fossés ainsi que le déboisement. Ces zones perturbées ou aménagées peuvent entraîner des modifications au régime hydrique et créer des foyers d'érosion, potentiellement néfastes pour la qualité de l'écosystème aquatique. En modifiant le couvert végétal et en exposant les sols à nu, ces activités augmentent inévitablement les risques d'érosion. La préservation de bandes riveraines naturelles autour du lac et de ses tributaires est essentielle au maintien de la qualité de l'eau du bassin versant. La perte ou la dégradation des bandes riveraines pourraient être une menace à la qualité de l'écosystème aquatique du lac des Sittelles, en favorisant la sédimentation des

ruisseaux, en contribuant à l'augmentation de la température de l'eau et en modifiant l'habitat d'espèces fauniques et floristiques et possiblement l'habitat d'espèces en situation précaire.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre du projet, et compte tenu de la superficie importante du bassin versant du lac des Sittelles qui a été développée, des problèmes constants d'érosion et de détérioration des cours d'eau et du lac, il est essentiel de préserver les milieux naturels qui subsistent dans le bassin versant, afin de les soustraire à toute forme de développement. La conservation volontaire en collaboration avec les propriétaires de terres privées pourrait permettre de conclure des ententes légales à long terme comme l'acquisition à des fins de conservation, la donation écologique, l'établissement d'une servitude de conservation ou la création d'une réserve naturelle privée. Le MCI pourrait supporter les propriétaires et l'APLS dans cette démarche.

Les secteurs qui ont fait l'objet de développement résidentiel et de construction de routes ont connu des modifications importantes, notamment en ce qui a trait au couvert végétal et au système hydrologique. Plusieurs sites d'érosion existent sur le territoire, en particulier le long des cours d'eau. Pour contrer les problèmes d'érosion et de ruissellement qui génèrent un apport de sédiments dans le cours d'eau, des mesures correctives devraient être mises en place comme la restauration ou revégétalisation, afin d'atténuer l'apport de sédiments dans les cours d'eau et dans le lac. Ces mesures favoriseront le rétablissement de la qualité des milieux naturels et la santé de leur lac. Le temps presse pour sauver cet écosystème qui est au cœur des préoccupations des résidents du bassin versant et qui est synonyme de qualité de vie.

Francine Hone
Biologiste



Photo : APLS

Joignez-vous à notre réseau de sentinelles

Le MCI prend note de toutes les éclosions de cyanobactéries. Prenez des photos et envoyez-les nous avec l'endroit précis de l'observation ainsi que la superficie de l'éclosion. Vous pouvez également faire des plaintes environnementales si vous êtes témoins de travaux qui peuvent affecter la qualité de l'eau du lac. Nous transmettons le tout au Ministère de l'environnement (MDDELCC) ainsi qu'aux municipalités concernées. Ensemble surveillons ce lac si précieux!

La feuille de route du Vermont pour l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog par réduction du phosphore

Le lac Memphrémagog est dégradé par des excès de phosphore causant la prolifération périodique de plantes aquatiques, d'algues et de cyanobactéries. En vertu du « Clean Water Act », définir la « charge quotidienne maximale totale » (TMDL : Total Maximum Daily Load) est une obligation pour la partie vermontoise du lac et de son bassin versant.

Pour que l'eau du lac Memphrémagog réponde aux normes de qualité de l'eau du Vermont, le TMDL doit préciser les charges maximales admissibles de phosphore provenant de toutes sources qui peuvent entrer

l'effort pour résoudre ces excès d'apports devra se concentrer sur le large éventail de sources diffuses.

Pour le développement du TMDL, la charge de phosphore qui peut entrer dans le lac doit être déterminée afin d'obtenir une concentration moyenne inférieure à 14 ppb (14 µg/L) ce qui est la norme du Vermont, pour la partie américaine du lac Memphrémagog.

Il n'y a pas de lien direct entre la réduction de la charge de phosphore entrant dans le lac et les concentrations de phosphore

L'Agence des ressources naturelles du Vermont en collaboration avec le Comité directeur Québec/Vermont et les partenaires internationaux comme le MCI sont à développer un tel modèle pour le lac Memphrémagog, tant au Québec qu'au Vermont.

Le modèle d'exportation de phosphore permet l'estimation de la charge de phosphore dans les parties du bassin versant où il n'y a pas de mesure directe de la charge de phosphore. Ce modèle permet également d'estimer la proportion de phosphore atteignant le lac, et provenant de divers secteurs d'utilisation du sol comme la charge estimée de fosses septiques avec les apports de charge mesurés des stations d'épuration des eaux du bassin.

Les activités ciblées contribuant à l'apport de phosphore sont : les terres aménagées générant du ruissellement pluvial canalisé incluant le ruissellement de surface des routes; les terres boisées, dont il est important de conserver et de traiter les eaux; le ruissellement de nutriments et de sédiments provenant des terres agricoles; et enfin, l'érosion des berges.

Les stratégies pour faire face au développement des bandes riveraines sur les lacs, et la protection et la restauration des zones humides visant l'amélioration de l'habitat aquatique, seront également considérées. Ceci permettra de réduire l'exportation de phosphore dans le bassin. Seront également considérées les interventions aux passages de cours d'eau pour améliorer la circulation des poissons et pour réduire l'érosion des berges. Lorsque le TMDL sera terminé pour la partie vermontoise du lac Memphrémagog, cela permettra d'identifier des cibles plus spécifiques pour la réduction du phosphore dans le bassin, pour chaque type d'utilisation des terres.

Le Vermont vise à obtenir l'approbation de l'EPA pour le TMDL en 2016. Le plan de mise en œuvre du TMDL sera une composante du plan tactique du bassin versant du lac Memphrémagog. Ce plan tactique permettra d'identifier les interventions spécifiques nécessaires pour réduire les charges de phosphore.

» Suite en page 6



dans le lac. L'EPA (Environmental Protection Agency : agence fédérale de protection de l'environnement) approuve le TMDL et l'Agence des Ressources naturelles du Vermont doit tenir compte du TMDL lors de l'octroi de permis, lorsque des activités pourront donner lieu au rejet de phosphore dans le lac.

Essentiellement, le TMDL est la combinaison de l'allocation de la charge de phosphore (comprenant toutes les sources ponctuelles telles que les effluents des stations d'épuration des eaux) et la répartition de la charge provenant de toutes les sources diffuses, et inclut une marge de sécurité.

Dans le bassin versant du lac Memphrémagog, les sources ponctuelles telles que les stations d'épuration ne constituent qu'un faible pourcentage de la charge totale de phosphore. Conséquemment,

dans le lac. En effet, une partie des charges de phosphore se dépose sur le fond et donc ne constitue pas à augmenter les concentrations dans le lac.

Un modèle est en cours de développement qui permettra d'estimer la réduction requise de la quantité des charges de phosphore provenant du bassin versant, pour réduire les concentrations de phosphore se déversant dans le lac, afin de respecter les normes de qualité de l'eau du Vermont.

Comme le TMDL aborde seulement la partie vermontoise du lac et de ses bassins versants, un modèle qui comprend aussi la partie québécoise du lac doit être réalisé. Ce modèle global sera plus précis car il considérera les volumes liquides et les charges de phosphore allant et venant dans la zone frontalière du Québec et du Vermont, sur le lac.

Cette planification est un processus itératif où les plans sont mis à jour sur un cycle de cinq ans, ce qui permet d'intégrer de nouvelles informations et de raffiner les actions prioritaires. L'expérience du lac Champlain suggère qu'il est difficile de prédire combien de temps il faudra pour que le lac puisse récupérer après la réalisation du TMDL. Le Vermont envisage une approche agressive pour la mise en œuvre des interventions dans la partie du bassin versant au Vermont, en ciblant les sources les plus importantes en premier. Le nombre de cycles de planification nécessaires pour parvenir à des réductions des charges de phosphore sera déterminé lors de l'élaboration du TMDL.

Les efforts du Vermont afin de réduire la charge de phosphore maintenant et après l'approbation du TMDL entraînera une amélioration de la qualité de l'eau et possiblement la réduction de fleurs de cyanobactéries. Les résultats de ces efforts se feront sentir du côté québécois du lac puisque l'eau du lac coule du sud vers le nord. Les efforts conjugués de l'État du Vermont, de la province de Québec et en particulier des organisations comme le MCI seront nécessaires pour assurer une réduction du phosphore dans l'ensemble du lac.

*François Bélanger, B. Sc. A., M. Ing. Env.
Conseiller technique bénévole auprès du MCI.*

Avec la collaboration de Neil Kamman, gestionnaire de programme et Ben Copans, coordonnateur de bassin versant. Vermont Department of Environmental Conservation, Watershed Management Division.

Texte de base provenant du document "Chapter 3 – Specific waters with water quality problems. Vermont Agency of Natural Resources Basin 17 Water Quality Management Plan. January 2012." www.vtwaterquality.org/mapp/docs/mp_basin17final.pdf.



Distribution d'arbres

Pour une cinquième année, le MCI a distribué en mai dernier 2000 arbres dans les municipalités d'Austin, Canton de Stanstead et Magog.

Plantez des arbres !

Planifier pour la conservation des milieux naturels

2013 a été une année riche en actions de planification pour la conservation des milieux naturels. En effet, le MCI a contribué à l'élaboration d'un plan de conservation pour le territoire de la Ville de Magog, en collaboration avec la firme WSP (anciennement Génivar) et aussi pour le territoire de la municipalité d'Austin, grâce à la participation de l'organisme Corridor Appalachien. Dans le cas de la municipalité d'Austin, cette étude faisait suite au portrait des milieux naturels de la municipalité qu'avait réalisé le MCI en 2011.

La réalisation de plans de conservation n'est qu'une étape dans un processus visant la conservation de milieux naturels comme telle. Toutefois, ceux-ci sont essentiels pour bien orienter les actions futures. Les plans de conservation présentent un portrait global de la répartition des éléments d'intérêt écologique sur le territoire, identifient les milieux naturels de grande valeur écologique ou sensibles à certaines formes de développement et établissent des cibles prioritaires de conservation pour les années à venir.

Pour la Ville de Magog et la municipalité d'Austin, les plans de conservation sont en lien avec une planification plus vaste qui vise la révision de leur Plan d'urbanisme respectif. Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité, tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire (MAMROT, 2014). Ainsi, il encadre et oriente les décisions sur l'aménagement du territoire pour que celles-ci assurent une cohérence entre les choix d'intervention, par exemple la construction de routes, le développement domiciliaire et la protection de l'environnement.

Le plan de conservation vient donc sous-tendre la planification de l'organisation spatiale et physique du territoire en faisant ressortir les milieux à préserver comme les cours d'eau, plans d'eau, milieux humides, le milieu forestier ainsi que les zones de contraintes naturelles. L'identification de ces milieux d'intérêt écologique fait en sorte que l'aménagement du territoire pourra se faire de manière plus harmonieuse en tenant compte des composantes du territoire qui font sa renommée, comme les paysages, et qui assurent la qualité de vie des citoyens. En connaissant les milieux naturels à préserver et les contraintes liées à l'urbanisation, il est beaucoup plus facile d'orienter les axes de développement, et de proposer des mesures d'aménagement du territoire plus « durables » et respectueuses de l'environnement et de la communauté locale.

Outre son apport aux orientations globales de conservation de la Ville de Magog, qui pourraient faire partie intégrante du Plan d'urbanisme, le plan de conservation vise également à guider les gestionnaires dans leurs prises de décisions au jour le jour, afin que soit considérée la conservation des milieux naturels dans l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, le plan de conservation permet à la Ville de Magog et à la municipalité d'Austin d'être à l'avant-garde, en intégrant systématiquement la protection des milieux naturels, de la biodiversité et des fonctions écosystémiques à la planification du développement de son territoire.

*Fracine Hone
Biologiste*

La Conservation des milieux naturels : MCI poursuit ses efforts

Cette année encore, les propriétaires de terres privées du bassin versant du lac Memphrémagog ont démontré leur intérêt pour la conservation. En effet, en 2013, plusieurs rencontres et communications avec ceux-ci ont eu lieu. Lors de ces échanges, les options de conservation comme la donation à des fins écologiques, la servitude de conservation, la réserve naturelle et la vente à des fins de conservation sont présentées en détail ainsi que les incitatifs fiscaux ou financiers associés à ces options légales.

Une propriété a aussi fait l'objet d'une évaluation écologique par les biologistes de Corridor Appalachien (ACA). Pour les propriétaires qui, nous l'espérons, s'engageront éventuellement dans une démarche, ce travail permet d'identifier, sur le terrain, les milieux naturels d'intérêt écologique à préserver.

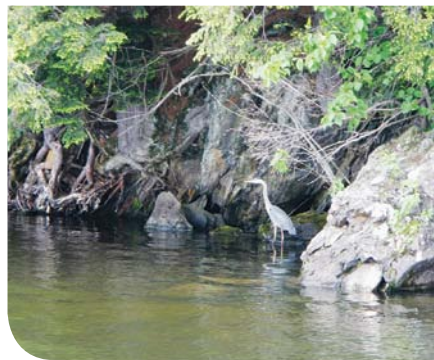
D'autre part, un propriétaire s'est engagé dans une démarche de création d'une réserve naturelle sur sa propriété. Le MCI encadrera cette démarche qui devrait, au cours des prochains mois, mener à la conservation de près de 30 ha.

Rappelons que pour réaliser la conservation dans le bassin versant du lac Memphrémagog, nous favorisons l'approche qui se base sur la collaboration des propriétaires de terres privées qui participent concrètement à la conservation des milieux naturels présents sur leur propriété. Nous travaillons aussi en collaboration avec les municipalités et les villes dont le territoire fait partie du bassin versant. Le projet de corridors fauniques de la rivière aux-Cerises et du ruisseau Castle

visant l'établissement de liens écologiques entre le massif du mont Orford et le lac Memphrémagog, amorcé l'an dernier avec la Ville de Magog et qui s'est poursuivi cette année est un très bon exemple de ce type de collaboration. De plus, un plan de conservation pour l'ensemble du territoire de la Ville de Magog a aussi été réalisé tout comme pour le territoire de la municipalité d'Austin (voir texte à la page 6).

Finalement, pour assurer la réalisation de ces projets, de nombreux efforts ont été fournis pour obtenir des fonds de différents partenaires. Nous tenons d'ailleurs à remercier les partenaires suivants qui ont contribué généreusement à notre projet : Environnement Canada via son Programme ÉcoAction, la Fondation de la faune par le biais de son programme Protéger les habitats fauniques, la Ville de Magog, la municipalité d'Austin ainsi que de nombreux donateurs privés qui ont à cœur la préservation du bassin versant du lac Memphrémagog et la qualité de l'eau de ce lac.

Francine Hone
Biologiste



Hommage à Gisèle



Les années 2005 à 2013 au MCI auront été présidées avec brio par une grande dame de l'Estrie, Mme Gisèle Lacasse-Benoit. Elle a d'ailleurs reçu un prix de la Fondation Estrienne en Environnement, l'automne dernier, pour ses 25 ans d'implication environnementale! Comment résumer en un court paragraphe les nouveaux jalons ainsi fixés au sein du MCI? Une page complète ne pourrait même suffire : l'héritage qu'elle laisse au MCI est plus que remarquable. Les administrateurs du MCI et tous ses membres lui sont reconnaissants.

Pensons au retour des 459 ha de terres publiques au parc national du Mont-Orford, aux nombreux mémoires déposés (algues bleu-vert, schéma d'aménagement de la MRC, bandes riveraines), à la mise en œuvre de la conservation des milieux naturels en 2009, à la création du réseau des sentinelles, à la mobilisation des divers paliers gouvernementaux pour la prise en charge du legs de la propriété Dunn au lac Memphrémagog, à la renaturalisation de la plage Weir, aux consultations gratuites pour le réaménagement des berges du lac, etc.

Ténacité et passion environnementale ont maintenant un nom : Gisèle Lacasse-Benoit! Grâce à elle, le MCI est maintenant une référence environnementale incontournable au Québec. Merci Gisèle. Heureusement, tu sièges encore sur le conseil d'administration! Merci Gisèle!

Johanne Lavoie
Directrice Générale

MCI peut vous accompagner!

Si vous valorisez les milieux naturels de votre propriété et voulez les préserver, plusieurs options légales s'offrent à vous pour assurer leur protection. Les experts en conservation du MCI se feront un plaisir de répondre à vos questions. Notre but est de vous aider à atteindre vos objectifs de conservation et financiers en développant un scénario qui répondra à vos besoins spécifiques. Si vous choisissez d'aller de l'avant, nos experts vous guideront à travers la démarche de conservation, étape par étape, et ce, de manière confidentielle. (Pour toute question relative à la conservation de votre propriété, vous pouvez communiquer avec le MCI par courriel à conservation@memphremagog.org)

MWA

Projets du Memphremagog Watershed Association pour la saison 2014



Bien que des dates et des détails soient encore à préciser, MWA a planifié plusieurs projets et activités pour la prochaine saison estivale. Notre assemblée générale annuelle publique se

tiendra le 24 juin. Notre présentation d'ouverture fera le point sur les progrès dans le dossier du « Basin 17 Tactical Planning and Watershed Management process »

En juillet, nous serons les hôtes d'un forum public sur le problème du transport du pétrole des sables bitumineux, du Canada vers les États Unis. Présentement, le pétrole est transporté de Portland Maine vers Montréal, par le pipeline Portland. Ce pipeline, majoritairement hors du sol, passe directement dans le bassin versant du lac Memphremagog. Bien qu'il n'y ait pas eu d'annonce officielle, il y a eu des pourparlers pour renverser le courant et acheminer le pétrole lourd de Montréal vers les raffineries de Portland. Si tel était le cas, il y aurait des risques significatifs de dommages peut-être irréversibles, en cas de rupture du pipeline ou de déversement. Nous réunirons des experts pour discuter de tous les aspects de la question. Il y a présentement un débat national et international sur l'impact de l'extraction des sables bitumineux sur les changements climatiques et sur l'Alberta qui les extrait. Toutefois, nous regarderons plus spécifiquement les implications sur l'environnement local.

Le deuxième « Watershed Workshop » annuel se tiendra le 8 août. Nous y discuterons des nouvelles lois de protection des rives en mettant l'emphase sur les nouvelles exigences et les procédures d'obtention de permis pour les propriétaires riverains.

MWA organisera également plusieurs excursions guidées en canot et en kayak. En juin, il y aura une excursion guidée par Paul Hamelin de « Vermont Fish & Wildlife » sur « Hall's Creek » à Eagle Point. En juillet, en partenariat avec le « North Woods Stewardship Center » nous découvrirons le marais en amont de la rivière Clyde. Finalement, en août, nous nous joindrons à l'association Westmore (lac Willoughby) pour une marche dans la tourbière.

MWA a obtenu une subvention de « Ecosystem Restoration ». Tout au cours de l'été et de l'automne, nous effectuerons donc une étude sur les systèmes des eaux de ruissellement. L'étude se nomme « Illicit Discharge Detection and Elimination (IDDE) ». L'objectif est d'identifier et d'éliminer la pollution provenant des systèmes de ruissellement privés et municipaux. L'étude impliquera les municipalités du bassin versant qui ont des systèmes de ruissellement, incluant Island Pond, Barton, Orleans, Derby et la ville de Newport.

Toutes les informations sur nos activités seront disponibles dans notre bulletin du printemps, sur notre page Facebook et sur notre nouveau site internet www.memphremagogwatershedassociation.com. Vous pouvez également contacter Don Hendrich, Président MWA à dbhendrich@yahoo.com.

Membres du conseil d'administration de MCI 2013-2014

Claude Bernier,
Présidente
Magog 819 847-0845

Gisèle Lacasse Benoit,
Présidente sortante
Austin 819 868-1369

Tom Kovacs,
Vice-Président
Québec Vermont
Magog 819 843-3945

Pat Trudel,
Trésorier
Mansonville 450 292-3550

Catherine Roy,
Secrétaire
Responsable patrouille
Sherbrooke 819 620-3526

Madeleine Saint-Pierre,
Austin 819 843-6063

Johanne Lavoie,
Directrice générale
Austin 450 292-0864

Robert Benoit,
Patrouille
Austin 819 868-1369

Anne Boswall
Ogden 819 876-2838

Jean-Claude Duff
Austin 819 843-2131

Jean-Philippe Joyal
Avisseur légal
Magog 819 993-5303

Peter Lépine
Traducteur
Ogden 819 876-2838

Eric Smith-Peter
Conseiller scientifique
Sherbrooke
819 810-3524

Elizabeth Perry Thomas
Relations MWA
Newport 802 334-5027

Collaborateurs :
François Bélanger, B Sc A
M Ing. Env.
Donald Fisher, Ex-président
Liz Goodwin
Francine Hone, Biologiste
Terri Monahan, Spécialiste

Numéros utiles

Patrouille du lac MCI : 819 620-3939

Patrouille nautique de la MRC Memphremagog :
819 620-7669 / 819 821-0435

Ministère de l'environnement de l'Estrie :
819 820-3882

Urgence : Yvan Tremblay, poste 248
Urgence environnement 24h. 1-866 694-5454
Urgence faune 1-800 463-2191



Memphremagog Conservation inc.

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7
Tél. : 819 340-8721
www.memphremagog.org
Courriel : info@memphremagog.org

Comité de rédaction
Francine Hone, François Bélanger,
Gisèle Lacasse Benoit, Claude Bernier,
Johanne Lavoie

Collaborateurs
Catherine Roy, Neil Kamman,
Donald Hendrich, Louise Abbott

Révision
Claude Bernier, Madeleine Saint-Pierre

Traduction
Peter Lépine

Conception graphique
Mathieu Gobout, Comma Imagination

Impression
???

Photos
Photos des archives du MCI, sauf indiqué



Le Papier recyclé de ce bulletin contient 100% de fibres postconsommation.

Renouvellement du membership

Avez-vous renouvelé votre adhésion au MCI pour 2014 ?

Depuis 1967, le MCI se dévoue à la protection et la conservation du Lac Memphremagog et de son bassin versant. Bien que le succès de notre organisation soit attribué au dévouement de ses bénévoles, son succès dépend grandement de votre appui financier. Notre attachement mutuel au majestueux

lac Memphremagog doit se traduire par des efforts soutenus pour protéger et améliorer la santé du lac. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à renouveler dès maintenant votre adhésion au MCI en utilisant le formulaire ci-joint ou en renouvelant en ligne au www.memphremagog.org